



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

A la suite d'une convocation en date du 07 septembre 2021, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 13 septembre 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 34

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Emmanuel SCHULER, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Hubert BUR, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, David SUCK, Gabriel GLATH.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : 1

Monsieur André DUPPRE représenté par Dominique SCHOULLER.

✓ Excusés : 11

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEGEBAUER, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Pierre THIL.

✓ Excusés ayant donné procuration : 6

Messieurs, Hubert BOURING a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT a donné procuration à Emmanuel THIRY, Serge STEBLER a donné procuration à David SUCK.

✓ Absents : 3

Messieurs, Guy BORN, Didier ZIMNY, Roland GLODEN.

05. FINANCES

**OBJET : SOLDE DES DOUZIEMES - BILAN ANNUEL DES PRESTATIONS DE
TRANSPORT ET DE TRAITEMENT 2020**

Le Comité Syndical,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, par délibération n° 2020/17 du 27 janvier 2020, les contributions au transport et au traitement ont donné lieu à l'établissement d'un estimatif du coût des prestations dites du « tronc commun » pour l'année 2020 pour chaque intercommunalité adhérente. Pour mémoire, cette estimation permet le calcul du montant prévisionnel des prestations de transport et de traitement entrant dans le cadre de l'exercice des compétences obligatoires du Syndicat, les prestations optionnelles étant facturées quant à elles, mensuellement et selon la consommation effective du service.

Le montant prévisionnel annuel des prestations obligatoires est ensuite ramené au mois et appelé « douzième ». Il constitue une avance des intercommunalités sur le coût de l'exercice desdites compétences.

Une fois l'exercice passé, le Sydeme établit un bilan des prestations effectivement effectuées pour le compte des intercommunalités sur la base des quantités transportées ou reçues sur les installations pour être traitées. Ce bilan comporte un décompte du coût des prestations de transport et de traitement des déchets ménagers effectuées dans le cadre des compétences dites du « tronc commun ».

Le coût annuel réel est à comparer aux acomptes versés par douzièmes pour chacun des membres. Le solde donne lieu à l'émission d'un titre complémentaire ou à la restitution du trop-perçu sous forme d'un mandatement, le cas échéant.

Aussi, au titre de l'année 2020, le Sydeme a facturé mensuellement au titre des douzièmes, le montant des acomptes délibérés le 27 janvier 2020, soit un total de 31 418 074,78 € TTC. Ces montants sont rappelés et répartis par intercommunalité adhérente dans le tableau ci-dessous. Il résulte du bilan des prestations effectivement réalisées en 2020, pour un montant total de 30 446 414,42 € TTC, un solde de 971 813,70 € TTC globalement en faveur des intercommunalités. Le détail par intercommunalité figure dans le tableau ci-dessous :

	Montant versé 2020 TTC	Montant facturé 2020 TTC	Solde 2020 HT	Solde 2020 TTC
CA de Forbach Porte de France (Budget OM)	6 785 964,11 €	6 315 309,24 €	- 427 868,07 €	- 470 654,87 €
CA de Forbach Porte de France (Budget Communes)	311 094,30 €	351 186,99 €	36 447,90 €	40 092,69 €
CA de Saint-Avold Synergie	4 139 321,34 €	4 086 417,76 €	- 48 094,17 €	- 52 903,58 €
CA de Sarreguemines Confluences	5 570 636,02 €	5 563 492,88 €	- 6 493,76 €	- 7 143,13 €
CC de l'Alsace Bossue	1 726 834,16 €	1 681 146,15 €	- 41 673,96 €	- 45 841,36 €
CC de l'Alsace Bossue (Budget Déchèterie)	306 953,33 €	232 561,38 €	- 67 629,05 €	- 74 391,95 €
CC du Bouzonvillois 3 Frontières	1 133 106,48 €	1 094 464,51 €	- 35 129,06 €	- 38 641,97 €
CC du District Urbain de Faulquemont	1 639 422,71 €	1 625 205,98 €	- 12 924,30 €	- 14 216,73 €
CC du District Urbain de Faulquemont (Budget Déchèterie)	363 279,44 €	368 771,39 €	4 992,67 €	5 491,94 €
CC de Freyming-Merlebach	2 722 354,01 €	2 746 083,08 €	21 571,88 €	23 729,07 €
CC de la Houve et du Pays Boulageois	1 975 478,21 €	1 890 647,37 €	- 77 118,95 €	- 84 830,84 €
CC du Warndt	1 861 754,40 €	1 668 720,90 €	- 175 485,00 €	- 193 033,50 €
CC du Pays de Bitche	2 881 876,27 €	2 822 406,81 €	- 54 063,15 €	- 59 469,47 €
Ensemble	31 418 074,78 €	30 446 414,42 €	- 883 467,00 €	- 971 813,70 €

PROPOSE de reverser les soldes en faveur des intercommunalités concernées, et de procéder à un appel de fonds complémentaire pour les collectivités dont le solde présente une insuffisance de versements.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

41 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décident

- D'approuver le montant du solde des douzièmes de l'année 2020,
- D'autoriser le Président à titrer les appels de fonds complémentaires et à mandater les restitutions,
- D'autoriser le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 13 septembre 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération le... 27 SEP. 2021.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 27 SEP. 2021.....

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
27 SEP. 2021
COURRIER ARRIVÉ